

## ENTREPRISES

# Vos tarifs au quotidien

---

### Principales conditions tarifaires 2020

En vigueur au 15 janvier 2020

Tarifs en euros et TTC lorsque la TVA est applicable  
(sauf indication contraire)



Nos conditions tarifaires sont  
consultables auprès de l'ensemble  
de nos agences et sur Internet  
[ca-languedoc.fr](http://ca-languedoc.fr)  
(coût de la connexion selon opérateur)

# SOMMAIRE



## **Ouverture, fonctionnement et suivi de compte** **P2**

Principales dates de valeur  
Tenue de compte  
Relevés de compte  
Services en agence  
Frais de recherche de documents  
Offre groupée de services



## **Banque à distance** **P3**

Internet et Téléphone mobile  
Services d'alertes par SMS  
Echanges de Données Informatisés (EDI)  
Certificats signature électronique



## **Moyens et opérations de paiement** **P4**

Cartes  
Virements SEPA / NON SEPA  
Prélèvements SEPA  
Chèques  
Effets  
Monétique



## **Irrégularités et incidents** **P6**

Commission d'intervention  
Opérations particulières  
Incidents de paiement  
Retour d'impayés



## **Financements bancaires** **P7**

Financement du cycle d'exploitation  
Crédits d'investissement  
Cautions bancaires  
Autres opérations liées aux crédits



## **Épargne et placements financiers** **P8**

Placements financiers  
Épargne salariale



## **Opérations internationales** **P9**

Opérations internationales : généralités  
Opérations en provenance de l'étranger  
Opérations à destination de l'étranger  
Autres opérations à l'international



## **Résoudre un litige** **P11**



## **Ouverture, fonctionnement et suivi de compte**

### **PRINCIPALES DATES DE VALEUR**

*J = date de traitement de l'opération ou date de règlement interbancaire. Les dates sont exprimées en jours ouvrés (jours où la banque est ouverte). E = Échéance*

### **Opérations au débit du compte**

Paiement d'un chèque	J
Retrait d'espèces au guichet de votre Caisse régionale	J
Emission d'un virement SEPA ou NON SEPA	J
Paiement d'effet domicilié	J - 2
Paiement par carte à débit différé :	
Cartes Businesscard	Débit le 12 du mois suivant
Paiement d'un prélèvement SEPA	J

## Opérations au crédit du compte

Réception d'un virement SEPA ou NON SEPA (Sauf crédit sur Plan Épargne-Logement J+1)	J
Remise de chèque(s)	J + 1
Versement d'espèces (guichet et automates)	J
Remise de prélèvement(s) SEPA :	
- 5 jours ouvrés avant l'échéance	E
- Moins de 5 jours ouvrés avant l'échéance	J + 5
Remise d'effets à l'encaissement :	
- 7 jours ouvrés avant l'échéance	E + 3
- Moins de 7 jours ouvrés avant l'échéance	J + 10
Encaissement de paiement par carte	J

## TENUE DE COMPTE

Tenue de compte :	18 €/mois
Commission du plus fort découvert du mois	à partir de 0,075 %
Commission de mouvement :	
- Calculée sur les mouvements débiteurs du mois	à partir de 0,10 %
- Minimum de perception	6 €/mois
Frais de gestion de compte inactif <sup>(1)</sup>	30 €

## RELEVÉS DE COMPTE

PERIODICITE	RELEVÉ PAPIER	E-RELEVÉ
Mensuel	GRATUIT	GRATUIT
Quinzaine (2 par mois)	1,55 €/mois	
Décadaire (3 par mois)	2,70 €/mois	
Journalier	16,60 €/mois	
Réédition d'un relevé de compte <sup>(2)</sup> Si recherches multiples, sur devis.		4,75 €/relevé
Relevé annuel des frais		GRATUIT
Relevé annuel des frais sur instruments financiers		GRATUIT

## SERVICES EN AGENCE

Commande de K-bis <sup>(2)</sup>	14,90 €
Frais d'attestation <sup>(2)</sup> (liste des attestations simples/complexes disponible sur simple demande) :	
- Simple	13,58 €/unité
- Complexe	28,75 €/unité
- Expert-comptable / Commissaire aux comptes	104,50 €
Dépôts d'espèces gros remettants (+50 k€ de versement moyen mensuel)	Nous consulter

## FRAIS DE RECHERCHE DE DOCUMENTS<sup>(2\*)</sup> :

- Frais de recherche de documents <= 1 an	13,58 €/document
- Frais de recherche de documents > 1 an	28,75 €/document
- Copie de chèque(s)	13,58 €/chèque

## OFFRE GROUPEE DE SERVICES

Socle Innovation destiné aux start up <sup>(3)</sup>	NOUS CONSULTER
--	----------------



## Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance  
Frais d'utilisation des services de banque à distance  
(Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.).  
Hors coût du fournisseur d'accès Internet.

## Internet et téléphone mobile

Consultation et gestion de compte par Internet <a href="http://www.ca-languedoc.fr">www.ca-languedoc.fr</a> :	
- Crédit Agricole en Ligne (CAEL) PRO VISION (consultation des comptes)	GRATUIT
- Crédit Agricole en Ligne (CAEL) PRO ACTION (PRO VISION + tous virements externes en France et dans les pays de l'Espace Economique Européen)	GRATUIT
- Crédit Agricole en Ligne (CAEL) PRO GESTION (PRO ACTION + informations et ordres boursiers + virements sur liste + consultation et gestion des effets)	14,60 €/mois

(1) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite du solde créditeur du compte.

(2) Hors TVA en vigueur.

(2\*) Si recherches multiples, sur devis. Document hors réédition de relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique.

(3) Start up incubée ou accompagnée par un accélérateur (labellisée par le réseau Synergiesud).

## Services d'alertes par SMS Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Filmobile Mini relevés : réception d'un mini relevé	0,33 €/SMS
Filmobile Gestion ou Alerte : abonnement	2,75 €/mois
Alerte essentielle mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	0,33 €/SMS <sup>(4)</sup>
Alerte solde disponible	0,33 €/SMS <sup>(4)</sup>

## Echanges de données informatisés (EDI)

### EDI WEB / EDI EBICS :

- Abonnement 1 sens (aller ou retour)	20 €/mois
- Abonnement (allers-retours)	35 €/mois
- Par écriture	0,07 €

### Virement collectif (EDI) :

- Par remise	GRATUIT
- Par opération vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT
- Par opération vers un compte hors Caisse régionale	0,30 €/opération

### Remise de prélèvement EDI :

- Par remise	GRATUIT
- Par opération	0,40 €/opération

Pack Prélèvements Confort (moins de 200 prélèvements par mois) 10 €/mois

Pack Prélèvements Confort Plus (entre 200 et 5 000 prélèvements par mois) 20,50 €/mois

## Certificats signature électronique<sup>(5)</sup>

Mon certificat RGS	237 € (pour 3 ans)
Certificat 3Skey (SWIFT Secure Signature Key)	85,50 € (pour 3 ans)
Certificat "Ma Signature EDI"	3,30 €/mois
Authentification des codes par SMS	GRATUIT
CA Certificat + <sup>(6)</sup>	À partir de 66 €



## Moyens et opérations de paiement

### CARTES

#### Cotisation carte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique <sup>(7)</sup> ) - Carte "Mastercard"	36 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat <sup>(7)</sup> ) - Carte "BusinessCard"	50 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé <sup>(8)</sup> ) - Carte "BusinessCard"	59 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat <sup>(7)</sup> ) - Carte "BusinessCard Executive"	136 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé <sup>(8)</sup> ) - Carte "BusinessCard Executive"	136 €/an

Le paiement sans contact est disponible sur les cartes signalées.

Frais d'opposition faite par le titulaire de la carte 26,80 €

#### Paiement par carte :

Paiement par carte en euro <sup>(9)</sup> dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	GRATUIT
Autres paiements par carte + Frais proportionnels au montant du paiement	0,50 €/opération + 2,30 % du montant

(4) Services d'alertes gratuits si envoi par mail.

(5) Hors TVA en vigueur.

(6) Fin de commercialisation de ce service le 10/06/2016.

(7) Dorénavant, les cartes de paiement à débit différé comportent la mention CREDIT, les cartes de paiement à débit immédiat et les cartes de paiement à autorisation systématique comportent la mention DEBIT.

(8) Pour les cartes à débit différé, les opérations de paiement effectuées bénéficient d'un différé de paiement, sans frais d'intérêt, et sont prélevées mensuellement sur le compte bancaire support.

(9) Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n°924/2009).

## Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

	En euro dans un pays de l'EEE <sup>(10)</sup>		Autres retraits
	- du Crédit Agricole	- d'une autre banque <sup>(11)</sup>	
Carte Mastercard à autorisation systématique	GRATUIT	1 €/retrait dès le 1 <sup>er</sup> retrait	3,20 €/retrait + 2,40 % du montant
Carte BusinessCard	GRATUIT	1 €/retrait à partir du 5 <sup>ème</sup> retrait par mois	
Carte Business-Card Executive	GRATUIT		

## VIREMENTS SEPA (Opérations en € dans la zone SEPA)

### Emission d'un virement SEPA<sup>(12)</sup>

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte hors Caisse régionale	0,35 €	3,90 €
VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
Frais de mise en place, modification ou résiliation d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte hors Caisse régionale	0,35 €	1,45 €

### Emission d'un virement instantané SEPA

Via le service de banque à distance Crédit Agricole en ligne [www.ca-languedoc.fr](http://www.ca-languedoc.fr) (coût de la connexion selon opérateur) service disponible dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2020.

Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale 1€

### Réception d'un virement SEPA

Réception d'un virement SEPA	GRATUIT
Réception d'un virement instantané SEPA	GRATUIT

### Autres opérations sur virements

Demande de rappel de virement SEPA ou virement instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre

15,15 €

### VIREMENTS NON SEPA

#### Emission d'un virement non SEPA

Frais par virement de trésorerie (VSOT) (papier)	17,30 €/opération
Frais par virement de trésorerie (VSOT) (électronique)	8,15 €/opération
Pour les virements internationaux : voir p.9	

#### PRÉLÈVEMENTS SEPA<sup>(12)</sup>

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	4 €
Frais de rejet tardif de prélèvement	20 €
Mise en place d'une autorisation de prélèvement inter-entreprise BtoB	10,50 €
Liste blanche SEPA (Sélection de créanciers autorisés à prélever sur votre compte)	10,50 €
Révocations et oppositions	17,50 €
Demande d'identifiant créancier SEPA (ICS)	42,36 €

(10) Soumis au règlement européen n°924/2009 (paiement en euro, en devise suédoise ou en leu roumain, dans l'Espace Economique Européen).

(11) Retrait en euro, en devise suédoise ou en leu roumain, dans l'Espace Economique Européen.

(12) Pays de la zone SEPA :

-Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie  
-Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède.

-Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.

-Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin, la principauté de Monaco, Andorre.

## CHÈQUES

Chéquier souche à gauche	5,90 €
Frais d'envoi de chéquier en pli simple	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier en lettre expert contre signature (frais de poste inclus)	8,25 €
Carnet de remises 24 formules + 24 grilles	2,80 €
Frais d'envoi de carnet de remises en pli simple (frais de poste inclus)	1,34 €
Frais d'émission d'un chèque de banque	15,50 €
Confection de lettre(s) chèque (selon modèle et quantité)	Sur devis
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	18,60 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	18,60 €

## EFFETS

### Traitement de remise d'effets à l'encaissement ou à l'escompte

Commission sur remise Lettre de Change, Billet à Ordre :

Support papier	
- Par remise	12 €
- Par opération	5 €
Crédit Agricole en ligne/EDI	
- Par remise	GRATUIT
- Par opération	0,52 €

### Gestion de l'effet à l'encaissement ou à l'escompte

Modification, prorogation, annulation	20,50 €
---------------------------------------	---------

### Traitement de remise d'effet(s) Dailly

Commission par facture cédée ou par notification	20,50 €
Commission par modification ou prorogation	20,50 €

## MONÉTIQUE

### Services d'encaissement de paiements par cartes bancaires

Location Terminal de paiement électronique (TPE) <sup>(13)</sup> (Prix selon le type de matériel loué)	À partir de 15 €/mois
Smart TPE <sup>(13)</sup>	Nous consulter
Smart TPE Magasin <sup>(13)</sup> : - location	A partir de 37 €/mois
- application	39,90 €/mois
Taux de commission cartes	Nous consulter
Solution de paiement "en 3 fois sans frais"	Nous consulter
Option "sans contact"	GRATUIT
Frais d'envoi du relevé mensuel détaillé	GRATUIT

### E-Transaction<sup>(13)</sup> (Service de paiement en ligne)

Téléphone / fax / courrier	13 €/mois
Access	17 €/mois
Premium	20 €/mois
Taux de commission par paiement électronique	Nous consulter

### Pack E-Commerce<sup>(13)</sup> (Site internet et marchand, paiement sécurisé)

Pack e-boutique :	
- Frais d'installation	250 €
- Abonnement	55 €/mois
- Taux de commission par paiement électronique	Nous consulter
Pack e-vitrine :	
- Frais d'installation	100 €
- Abonnement	20 €/mois
- Taux de commission par paiement électronique	Nous consulter



## Irrégularités et Incidents

### Commission d'intervention 8,60 €/opération

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte, nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

### Opérations particulières

Frais par saisie administrative à tiers détenteur*	10 % du montant dû au Trésor Public Maxi 83,33 €
--	--

Frais par saisie attribution ou conservatoire\* 102,92 €

Mesure exécutoire inopérante\* 30,58 €

Exonération pour les saisies administratives à tiers détenteur de moins de 367 €

\*Non soumis à TVA.

## Incidents de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (par titulaire) 13,80 €

**Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :**

- Chèque inférieur ou égal à 50 €<sup>(14)</sup> 30 €

- Chèque supérieur à 50 €<sup>(14)</sup> 50 €

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision<sup>(15)</sup> 20 €

(Limité au montant de l'opération rejetée si montant inférieur à 20 €)

Frais de rejet d'effet pour défaut de provision<sup>(15)</sup> 20 €

Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision<sup>(15)</sup> 20 €

(Limité au montant de l'opération rejetée si montant inférieur à 20 €)

Frais de rejet d'effet pour opposition sur compte, absence d'ordre, prorogation, contestation par le client 20 €

Paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire 38,20 €/chèque

Frais suite à notification signalée par la Banque de France 51,20 €

d'une interdiction d'émettre des chèques

## Retour d'impayés

Prélèvement 20 €

Commission d'incident sur effet (encaissement / escompte) 20 €



## Financements bancaires

### FINANCEMENT DU CYCLE D'EXPLOITATION

Le "glossaire FBF des produits de financement bancaire court terme et de leurs principales composantes tarifaires" est disponible sur le site internet du Crédit Agricole du Languedoc ([www.ca-languedoc.fr](http://www.ca-languedoc.fr)). Coût de la connexion selon opérateur.

### Facilité de caisse

Frais de dossier 28,40 €

### Découvert autorisé - par ligne de crédit

Frais de dossier 0,60 % du montant autorisé (minimum 70 €)

Commission d'engagement 0,50 % du montant autorisé

Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie (RNTR) 0,50 % du montant de la ligne (minimum 50 €)

### Escompte

Frais de dossier 50 €

Escompte exceptionnel par remise 12 €

Commission d'engagement 0,50 % du montant autorisé

Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie (RNTR) 0,50 % du montant de la ligne (minimum 50 €)

### Daily

Frais de dossier 1 % du montant autorisé (minimum 70 €)

Commission d'engagement 0,50 % du montant autorisé

Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie (RNTR) 0,50 % du montant de la ligne (minimum 50 €)

### Crédit court terme

Frais de dossier 1 % du montant autorisé (minimum 100 €)

Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie (RNTR) 0,50 % du montant de la ligne (minimum 50 €)

Cash in Time<sup>(16)</sup> (solution de paiement de factures en ligne) Nous consulter

(14) Comprend la lettre d'injonction recommandée, la lettre d'information préalable pour chèque sans provision "MURCEF", la commission d'intervention, l'ouverture du dossier d'interdiction bancaire, le rejet de chèque, le blocage de provision, le certificat de non-paiement, le suivi annuel de l'interdiction bancaire et sa mainlevée.

Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours.

(15) Ce montant comprend la commission d'intervention.

(16) Ce contrat est souscrit auprès de CRÉDIT AGRICOLE LEASING & FACTORING, société anonyme au capital de 195.257.220 euros, RCS Nanterre 692 029 457, ayant son siège social sis 12 place des Etats-Unis-92120-Montrouge-France, société agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, inscrite sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS 07 030 220.

## CRÉDITS D'INVESTISSEMENT

### Prêts à moyen terme

Frais de dossier 1 % du montant du prêt accordé (minimum 200 €)

### CAUTIONS BANCAIRES

Frais de dossier 100 €

+ Commission d'engagement 0,50 % à 2 % du montant garanti

### AUTRES OPÉRATIONS LIÉES AUX CRÉDITS

Lettre d'information annuelle des cautions (par emprunteur, la lettre étant tarifée à l'emprunteur) 47,90 €/an

Réaménagement de prêts :

- Simple (insertion différé, mise en place délai,...) 53,50 €

- Complexe (réaménagement du taux ou de la durée : allongement ou réduction,...) Maxi 1 % du capital restant dû (minimum 75 €)

Transfert de prêt avec avenant 250 €

Frais étude dossier refusé 80% des frais de dossier

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé 9,45 €

Frais de formalisation de garantie prêteur (hors frais des services fiscaux et de greffe) 51,50 €

Frais de mainlevée de garantie 117,10 €

Ajout ou modification de garantie 136 €

Frais autre acte sur prêt 43,30 €

Mise en place et mainlevée de nantissement sur un compte ou un contrat détenu :

(hors frais des services fiscaux et de greffe)

- Au Crédit Agricole du Languedoc 32,10 €

- Hors Crédit Agricole du Languedoc 64 €



## Épargne et placements financiers

### Placements financiers

#### Droits de garde<sup>(17)</sup>

Frais de tenue de compte - Minimum de perception (par an et par compte) 27,50 €

Commission proportionnelle (calculée sur la valorisation des titres au 31/12) :

Valeurs	Commission proportionnelle	Minimum de perception par ligne
Bons CASA, parts de Caisse Locale, actions de sociétés privatisées depuis moins de 18 mois		GRATUIT
Actions, Obligations, SICAV et FCP du groupe Crédit Agricole		
Actions, Obligations, SICAV et FCP hors groupe Crédit Agricole	0,24 %	3,33 €
Lignes nominatives, étrangères ou or	0,83 %	8,33 €
Maximum de facturation		375 €

#### Les frais de courtage (Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution)

Internet (Invest Store Initial)	- Minimum - Frais fixes à la ligne	0,60 % du montant de l'ordre 7,50 € GRATUIT
Téléphone	- Minimum - Frais fixes à la ligne	1,49 % du montant de l'ordre 14 € 6 €
Services gestionnaires	- Minimum - Frais fixes à la ligne	1,49 % du montant de l'ordre 14 € 6 €

### Épargne salariale

Plan Epargne inter-entreprises. Tenue de compte<sup>(17)</sup> :

- Nombre de salariés inférieur ou égal à 10 125 €/an

- Au-delà, supplément par salarié 10 €/an



## OPÉRATIONS INTERNATIONALES : GÉNÉRALITÉS

### “ Sur-mesure ”

Les opérations mentionnées dans ce document ne représentent qu'une partie des produits et services proposés par la Caisse régionale. Nos conseillers du service Affaires Internationales sont à votre disposition pour vous renseigner sur les offres de services que nous pouvons vous proposer. C'est ce que nous appelons le "sur-mesure". A l'exception des opérations traitées de gré à gré, les opérations de change (hors change manuel et carte bancaire) sont effectuées sur la base du cours d'achat ou de vente pratiqué par la Caisse régionale pour la devise concernée au jour d'exécution effective de l'opération par le service Affaires Internationales. La date d'exécution effective pourra être postérieure à la date de prise en charge de l'ordre. Toutes les opérations en devises (non euros) ci-dessous supportent une commission de change fixe de **17,60 €**.

Pour les virements internationaux, prix hors facturation des frais éventuels des banques étrangères intermédiaires et bénéficiaire.

### Chèques à l'encaissement selon la formule Crédit Sauf Bonne Fin (SBF)

Le montant du chèque est crédité sur le compte de notre client le jour du traitement par le service Affaires Internationales. "Sauf Bonne Fin" signifie que le compte est redébité en cas de rejet du chèque par la banque étrangère.

### Chèques à l'encaissement

Le montant du chèque n'est crédité sur le compte qu'après transmission des fonds par la banque étrangère (délai de 5 semaines en moyenne).

## OPÉRATIONS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER

### Réception de virements

Virement en € dans l'EEE (Espace Économique Européen) <sup>(18)</sup>	<b>GRATUIT</b>
Virement en € hors EEE ou en devises	<b>22,40 € /virement</b>

### Encaissement de chèques étrangers

Zone IN et OUT <sup>(19)</sup>	<b>47,10 € /chèque</b>
Impayé sur chèque encaissé à l'étranger	<b>47,10 € /chèque</b>

### Encaissement d'effets étrangers

Zone IN et OUT <sup>(19)</sup>	<b>46,30 € /effet</b>
--------------------------------	-----------------------

### Encaissement de remises documentaires

Zone IN et OUT <sup>(19)</sup>	<b>0,10 % du montant de la remise, minimum 85 €</b>
<i>Pour les encaissements d'effets et de remises documentaires se rajoutent les frais d'acheminement : cf. chapitre "Autres opérations à l'international".</i>	

### Crédits documentaires export

Commissions (les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) :

- Commission de notification	<b>0,10 %, minimum 110 €</b>
- Commission de confirmation <sup>(20)</sup>	<b>nous consulter</b>
- Commission d'acceptation ou de paiement différé <sup>(20)</sup>	<b>nous consulter</b>
- Commission de modification (hors montant et durée)	<b>95 €</b>
- Commission de modification (montant et/ou durée)	<b>0,15 % minimum 135 €</b>
- Commission de négociation de crédit	<b>0,15 % minimum 135 €</b>
- Commission de transfert de crédit	<b>0,15 % minimum 220 €</b>
- Commission de mise en conformité des documents à la demande expresse du client	<b>0,15 % minimum 110 €</b>
- Commission de paiement	<b>0,15 % minimum 135 €</b>

(18) Pays de l'EEE : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède.

(19) Zone In : les 28 pays de l'Union Européenne - Zone Out : les pays hors zone In et hors EEE

(20) En fonction du pays et de la banque émettrice.

## Garanties bancaires reçues

Commissions (les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) :

- Commission de notification	110,00 €
- Commission de mise en jeu	0,15 % minimum 135,00 €

## OPÉRATIONS À DESTINATION DE L'ÉTRANGER

### Emission d'un virement

Virement en € dans l'EEE (Espace Economique Européen)<sup>(21)</sup> 3,90 € /virement

Frais de mise en conformité<sup>(22)</sup> :

- Demande de confirmation d'exécution	10,60 €
- Supplément pour domiciliation incomplète	10,60 €

Virement en € hors EEE ou en devises :

- Option "SHARE" (seuls les frais du Crédit Agricole du Languedoc sont à la charge du donneur d'ordre) minimum 22,40 €

- Option "OUR" (tous les frais, y compris ceux des banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre) minimum 22,40 € + majoration de frais de 22,80 €

- Option "BEN" (l'ensemble des frais est à la charge du bénéficiaire du virement)

### Païement d'un chèque

Zone IN et OUT<sup>(23)</sup> 47,10 € /chèque

### Païement d'effets

Zone IN et OUT<sup>(23)</sup> 46,30 € /effet

### Païement de remises documentaires

Zone IN et OUT<sup>(23)</sup> 0,10 % du montant de la remise, minimum 85 €

### Crédits documentaires import

Commissions (les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) :

- Commission d'ouverture (par trimestre indivisible)	0,25 % minimum 110 €
- Commission d'utilisation	0,125 % minimum 95 €
- Commission de modification (hors montant et durée)	95 €
- Commission de modification (montant et/ou durée)	0,25 % minimum 110 €
- Commission de paiement différé (par an)	1 % minimum 75 €
- Commission pour absence de document(s)	0,5 % minimum 80 €

Frais de dossier : cf. chapitre "Autres opérations à l'international"

### Garanties bancaires émises

Commissions (les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) :

- Commission d'engagement (par trimestre indivisible)	0,25 % minimum 110 €
- Commission de modification (hors montant et durée)	95 €
- Commission de modification (montant et/ou durée)	0,25 % minimum 110 €
- Commission de mise en jeu	0,25 % minimum 160 €

Frais de dossier : cf. chapitre "Autres opérations à l'international"

## AUTRES OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

### Frais de dossier

Crédit documentaire import, garantie bancaire émise	82 €
Contrat de couverture de change à cours garanti :	
Flexigain/Flexiterme / Options de change	250 €
+ Commission d'utilisation	60 €/tirage
Achats et ventes à terme classique	82 €
Frais étude de projet non abouti	sur devis
Remboursement anticipé	30 €
Avance en devises	82 €
Cession bancaire (libération de marchandise)	30 €

(21) Pays de l'EEE : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède.

(22) Hors refacturation des frais éventuels demandés par les banques étrangères.

(23) Zone In : les 28 pays de l'Union Européenne - Zone Out : les pays hors zone In et hors EEE.

## Frais d'acheminement :

Recommandé <sup>(24)</sup> (DHL ou similaire)	49,50 €
Telex swift	10,50 €

## Opérations diverses sur portefeuille<sup>(24)</sup>

Prorogation, impayé, avis de sort, effet réclamé, envoi à l'acceptation	46,30 €
Correction de domiciliation client de la Caisse Régionale, recherche et fourniture d'informations complémentaires	10,50 €
Lettre de respectabilité	36,50 €
Tenue de compte en devises	GRATUIT



## Résoudre un litige

### LES RECOURS INTERNES :

#### L'Agence

Votre agence est à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements que vous souhaitez concernant le fonctionnement de votre compte et l'utilisation des services mis à votre disposition. Pour vos réclamations, vous en faites part à votre agence par tous moyens à votre convenance : en vous rendant à l'agence, par téléphone, par e-mail ou par courrier postal.

#### Le Service Clients

Si vous n'avez pas résolu votre réclamation auprès de votre agence, vous avez la possibilité d'écrire au Service Clients du Crédit Agricole du Languedoc, avenue de Montpelliéret - Maurin 34977 LATTES ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur notre site Internet : [www.ca-languedoc.fr/reclamation-accueil.html](http://www.ca-languedoc.fr/reclamation-accueil.html)\* Si votre réclamation concerne un contrat d'assurance (hors sa commercialisation) et que la réponse du Service Clients du Crédit Agricole du Languedoc ne vous satisfait pas, vous pouvez vous adresser au Service Clients de l'assureur (pour plus d'informations : <https://www.ca-assurances.com/contact-0>\*)

L'agence ou le Service Clients accusera réception de votre réclamation dans les 48h et vous apportera une réponse dans les meilleurs délais et au plus tard dans un délai de :

- 15 jours pour les réclamations concernant les services de paiement (hors chèques), ce délai maximal peut être porté à 40 jours dans des situations exceptionnelles (raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale)
- 60 jours pour les autres sujets de réclamations sauf survenance de circonstances particulières dont vous serez tenu informé(e).

### LES RECOURS EXTERNES :

#### La Médiation

Si vous n'avez pas résolu votre réclamation après avoir fait appel à votre agence puis au Service Clients du Crédit Agricole du Languedoc, vous avez la possibilité de vous adresser en complément au :

- Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) pour tout litige relatif à des placements financiers :
  - par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02)
  - ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : <http://www.amf-france.org>\*)
- Médiateur du Crédit aux Entreprises directement sur le site internet à l'adresse suivante [www.economie.gouv.fr/mediateurcredit](http://www.economie.gouv.fr/mediateurcredit)\* pour tout litige relatif à des crédits.

#### L'action en justice

Vous pouvez à tout moment intenter une action en justice en saisissant les juridictions compétentes.

\*coût de communication ou de connexion variable selon votre opérateur ou votre fournisseur d'accès Internet.

# En cas d'urgence

➔ Je contacte...

Signaler la perte, le vol  
ou l'utilisation frauduleuse  
de sa carte bancaire

**04 27 84 27 84**

Appel non surtaxé, coût selon opérateur.  
Service disponible 24h/24, 7j/7

Faire opposition sur un chèque  
ou un chéquier

**04 27 84 27 84**

Appel non surtaxé, coût selon opérateur.  
Service disponible 24h/24, 7j/7

## Pour plus d'informations



Rendez-vous en agence  
ou sur [ca-languedoc.fr](http://ca-languedoc.fr)

(coût de la connexion selon opérateur)



### Document informatif à vocation non publicitaire.

Ce document contient les principales conditions tarifaires applicables au jour de son édition, aux opérations bancaires réalisées par les entreprises. Ces informations sont également disponibles sur notre site Internet [ca-languedoc.fr](http://ca-languedoc.fr) (coût de la connexion selon opérateur). La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse régionale. Renseignez-vous auprès de votre agence. Des précisions complémentaires sur les modalités de mise en œuvre de ces facturations peuvent être demandées auprès de la Caisse régionale.

Ces conditions tarifaires sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. Tout projet de modifications de ces conditions, autres que celles imposées par les lois et règlements, est communiqué sur support papier ou sur un autre support durable au client préalablement avant la date d'application envisagée.

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel du Languedoc, société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : avenue de Montpelliéret, Maurin 34977 Lattes cedex. 492 826 417 RCS Montpellier. Société de courtage d'assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 025 828.

Réf.: 201908-03 - Imprimeur : ANTOLI, 375 rue Henri Pitot, 11000 Carcassonne. Novembre 2019.

